

BILAN DU PRITH GRAND EST

2022 | 2024

DÉCEMBRE 2024



PRITH
GRAND EST


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

Le PRITH 2022-2024, un plan d'actions partenarial	3
Point d'étape sur la mise en œuvre du plan	5
AXE 1. Entrée dans la vie active	5
ACTION 1.1 – Favoriser les coopérations territoriales pour l'insertion des jeunes	5
ACTION 1.2 – Accompagner le déploiement d'expérimentations de type Job'Ulis	6
AXE 2. Recherche d'emploi, accès à la formation et à l'emploi	7
ACTION 2.1 – Soutenir le déploiement des plateformes emploi accompagné	7
ACTION 2.2 – Développer une culture partagée sur la mobilité entre milieux d'insertion protégé et ordinaire	8
ACTION 2.3 – Faciliter l'insertion des travailleurs handicapés via le secteur du travail temporaire professionnelle et du maintien dans l'emploi	9
AXE 3. Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi	10
ACTION 3.1 – Promouvoir les nouveaux leviers de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi	10
ACTION 3.2 – Contribuer aux expérimentations en matière de coordination des parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi	11
AXE 4. Communication, pilotage et participation	12
ACTION 4.1 – Rénover et enrichir les outils de communication du PRITH	12
ACTION 4.2 – Soutenir l'organisation et la promotion de la SEEPH	13
ACTION 4.3 – Organiser la participation des personnes handicapées à la mise en œuvre du PRITH	15
ACTION 4.4 – Développer des indicateurs de pilotage et d'évaluation de la politique d'emploi des personnes en situation de handicap	15

Le PRITH 2022-2024, un plan d'actions partenarial

Le PRITH a vocation à **organiser la concertation** de ses membres sur les orientations stratégiques à mettre en œuvre, afin de **favoriser l'insertion des personnes handicapées** et mettre en cohérence les actions conduites dans les différentes politiques (travail, emploi, orientation, formation professionnelle...).

Quelques rappels : la co-construction et suivi du plan d'actions

- La **démarche de concertation** pour le plan 2022-2024 a été organisée dans le cadre des nouvelles instances du PRITH, à travers un processus de consultation impliquant l'ensemble des partenaires de la région, dès l'automne 2021 à travers plusieurs modalités : des ateliers thématiques, des entretiens bilatéraux avec des acteurs économiques et une plateforme participative mise en place pour l'occasion.
- Les **orientations** issues de cette consultation ont été validées en comité stratégique en date du 13 décembre 2021 et ont été déclinées en actions autour de **4 axes principaux** lors du comité opérationnel du 27 janvier 2022.
- La construction du plan d'actions comme sa mise en œuvre s'articulent également avec d'**autres instances et plans existants** (CREFOP/CPRDFP, CROCT/PRST, Parcours et Synergie, Plan régional de santé, etc.) mais aussi avec les **orientations et stratégies nationales**. Le PRITH a ainsi vocation à soutenir les dynamiques en présence ou à répondre à des besoins non couverts.

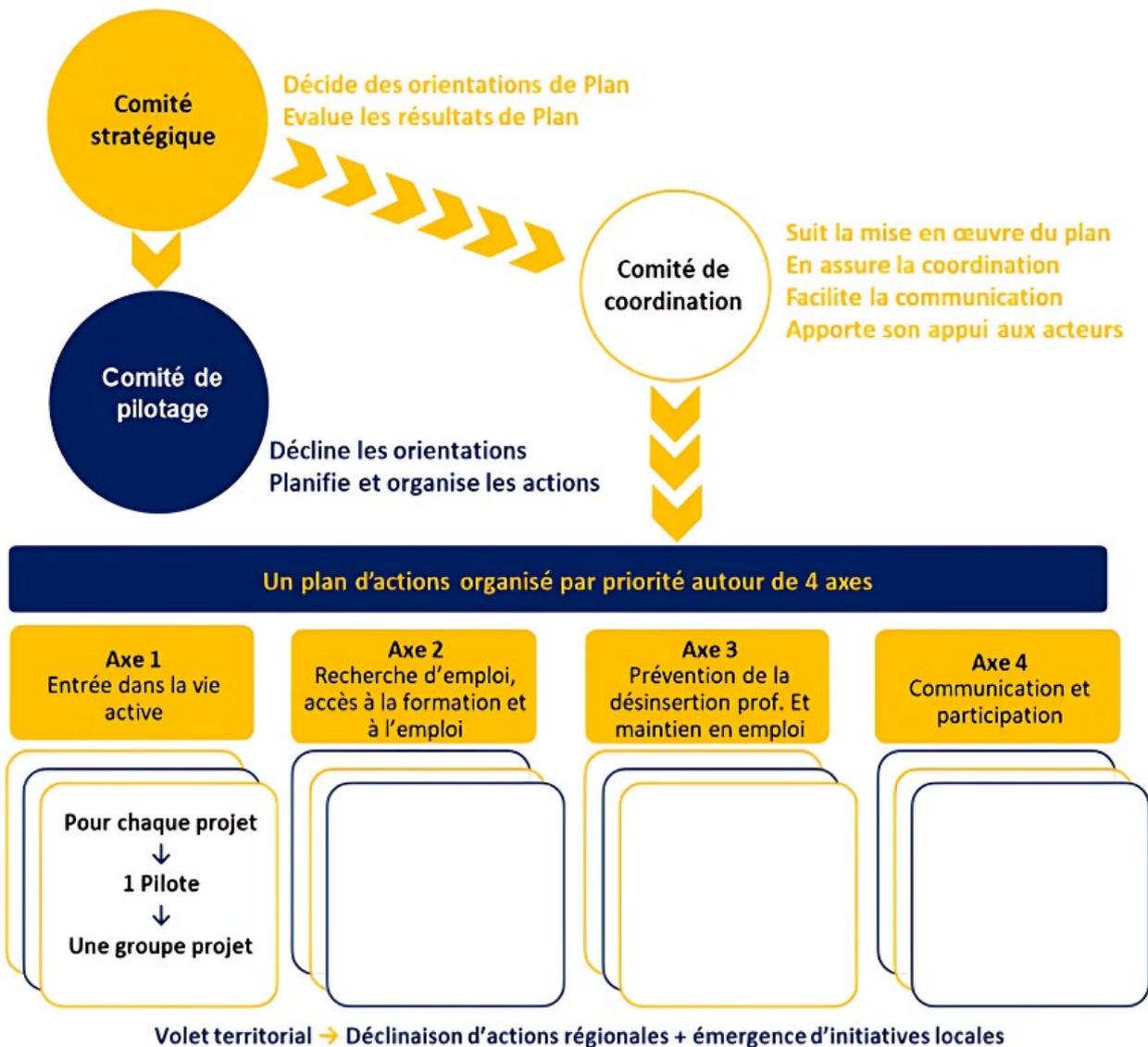
- **Chaque partenaire du PRITH** – notamment les Rectorats, l'ARS, le Conseil régional, les Conseils départementaux, l'Agefiph et le FIPHFP, Pôle emploi, Chéops, l'ARML, la Sécurité sociale des différents régimes, les représentants des employeurs et des salariés... - développe par ailleurs ses **propres actions ou politiques en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées**.

L'évolution du plan d'actions

Le 06 février 2024, un nouveau comité stratégique a réuni, à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine, 120 acteurs œuvrant de manière directe ou indirecte en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Cette journée fut l'occasion de **partager l'actualité institutionnelle** et de **dégager de nouvelles perspectives et pistes d'actions** pour le PRITH Grand Est.

Des ateliers ont été organisés l'après-midi afin d'approfondir les thématiques choisies par les pilotes pour enrichir le prochain plan d'actions du PRITH.

L'organisation de la gouvernance du PRITH



COMITÉ DE COORDINATION

Quand ?
Toutes les six à huit semaines

Qui ?
Les pilotes du PRITH (DREETS, Agefiph, FIPHFP) et la coordination
Invitation d'un acteur en opportunité

COMITÉ DE PILOTAGE

Quand ?
Deux fois par an

Qui ?
Comité de coordination + Service public de l'emploi + ARS + Education nationale + Conseil Régional + Carsat

COMITÉ STRATÉGIQUE

Quand ?
Tous les 18 mois

Qui ?
Tous les partenaires du PRITH

Point d'étape sur la mise en œuvre du plan

AXE 01. Entrée dans la vie active

ACTION 1.1 – Favoriser les coopérations territoriales pour l'insertion des jeunes



LES OBJECTIFS

Favoriser l'interconnaissance entre acteurs (professionnels de l'emploi, de l'éducation, de la formation et du soin) et améliorer la mise en visibilité des dispositifs et initiatives dédiées aux transitions des jeunes en situation de handicap de l'école à l'emploi.



LES ACTEURS

Pilote : ARML (1^{ère} phase) puis rectorat
Groupe projet : DREETS • Education Nationale (Rectorats d'Académie de Reims, Metz et Strasbourg) • Conseil régional • Agefiph • FIPHFP • Pôle emploi • Chéops • ARML • MDPH (57/ 51/54)

Modalités d'action : Organisation d'événements dans les territoires.



LES RÉALISATIONS

- Organisation de **3 journées territoriales** « transition éducation - emploi » (Châlons-en-Champagne, Strasbourg et Metz) organisées au 1^{er} trimestre 2023 (300 participants) ;



- Publication d'un **cahier du PRITH** « Améliorer les transitions de l'école à l'emploi » : Eclairages, retour d'expériences, chiffres clefs... » (2024) ;
- Organisation d'un **groupe de travail** le 29 août 2024, avec les pilotes et les Rectorats pour contribuer à l'élaboration d'un plan d'actions adapté aux académies du territoire.



LES SUITES ET PERSPECTIVES

- **Soutien des dynamiques territoriales** en fonction des besoins académiques (présence à des réunions, accompagnement à la conception de feuille de route etc.) ;
- Rédaction d'une **seconde version du Cahier du PRITH** « Jeunes (actualisation de l'offre de service existante, présentation des changements dans le cadre de la Loi plein emploi...) ;
- Programme de **professionnalisation des coordonnateurs d'ULIS** sur la thématique du handicap et de l'emploi

ACTION 1.2 – Accompagner le déploiement d'expérimentations de type Job'Ulis



LES OBJECTIFS

Consolider et poursuivre le déploiement de dispositifs tels que JOB'ULIS en territoire Lorrain, essayer des expériences de même type sur le Grand Est.



LES ACTEURS

Pilote : Rectorat d'Académies des territoires concernés (Nancy-Metz).
Groupe projet : Dreets, Agefiph, FIPHFP et partenaires Job'Ulis associés

Modalités d'action : Partage des réalisations, identification des conditions de déploiement, appel à manifestation d'intérêt le cas échéant.



LES RÉALISATIONS

- Réalisation d'un **état des lieux des dispositifs en place** sur les départements de la Moselle et de la Meuse (2022/2023) ;
- Formalisation d'un **point de repères** pour une répliquabilité du dispositif sur d'autres territoires (2023)



LES SUITES ET PERSPECTIVES

Document d'essai à disposition des territoires qui souhaiteraient le déployer (pas de suivi spécifique de cette action à ce stade).

AXE 02. Recherche d'emploi, accès à la formation et à l'emploi

ACTION 2.1 – Soutenir le déploiement des plateformes emploi accompagné



LES OBJECTIFS

Appui aux pilotes pour étudier le fonctionnement et les résultats des plateformes d'Emploi accompagné et améliorer leur fonctionnement.



LES ACTEURS

Pilote : Comité de pilotage de l'Emploi accompagné (ARS, DREETS, Agefiph, FIPHFP).
Groupe projet : membres du comité de pilotage

Modalités d'action : réunions techniques avec les pilotes, réalisation d'enquêtes et d'analyses de données, travaux d'amélioration des méthodes et des outils..



LES RÉALISATIONS

- Analyse des données de suivi remontées en juin 2022 ;
- Réalisation d'une **enquête** auprès des structures porteuses et de leurs partenaires sur le déploiement des plateformes, les modalités d'articulations entre les partenaires et les difficultés rencontrées par les plateformes (2023-2024) ;
- Organisation d'une **journée régionale de l'Emploi Accomagné** le 20/10/2022 à Nancy ;
- Productions de **plaquettes de communication** régionale et par plateforme ;
- **Analyse des données Damaas** (issues de l'outil de pilotage national de l'emploi accompagné) pour partage et construction d'indicateurs ;
- Organisation d'un temps de **programmation des actions** « Emploi accompagné » pour l'année 2024-2025 le 05 juillet 2024.
- Installation des **comités de suivi départementaux** ;
- Animation de l'**ensemble participatif régional**.



[Télécharger les plaquettes](#)



LES SUITES ET PERSPECTIVES

- **Rencontre régionale de l'Emploi accompagné** courant 2025 ;
- Animation de l'ensemble participatif régional.
- Organisation de **4 ateliers-thématiques** courant printemps 2025.

ACTION 2.2 – Développer une culture partagée sur la mobilité entre milieux d’insertion protégé et ordinaire



LES OBJECTIFS

Acculturer les acteurs et soutenir les projets de partenariats dans le cadre de la réforme des ESAT. Identifier à terme un réseau de référent et alimenter la professionnalisation des acteurs sur le sujet.



LES ACTEURS

Pilote : ARS

Groupe projet : Comité de coordination (Etat et/ou Agefiph - FIPHFP) et selon les territoires Andicat, Pôle emploi, Chéops, MDPH, EA, ESAT, ESRP, dispositifs Emploi Accompagné, Communauté 360, autres dispositifs spécifiques...

Modalités d’action : organisation de temps de partage départementaux du Plan de transformation des Esat et des actions conduites et/ou à conduire dans les territoires pour faire vivre ce plan.



LES RÉALISATIONS

- Rédaction d’une première version du **guide** « Favoriser la mobilité entre milieux d’insertion protégé et ordinaire • Repères et retours d’expériences territoriales »;
- Contribution au plan de transformation des **ESAT** et plus particulièrement à son axe 2.

Identification d’outils et leviers mobilisables pour construire, mettre en œuvre et accompagner le projet professionnel vers le milieu ordinaire.

Retour d’expériences d’acteurs locaux : Rencontre de 22 professionnels dans le cadre d’entretiens bilatéraux.

Mise en exergue des évolutions attendues par le plan de transformation des ESAT.

- **Temps stratégiques** les 31 mai, 05 septembre et 17 novembre 2023 dédiés à la stratégie de déploiement du plan de transformation des ESAT.
- Organisation de **3 journées territoriales** réunissant plus de 200 personnes « Vers un parcours renforcé dans l’emploi au bénéfice des travailleurs en situation de handicap : Quelles coopérations avec les ESAT ? » en Octobre 2024 (à Strasbourg, Châlons-en-Champagne et Tomblaine).



LES SUITES ET PERSPECTIVES

- Elaboration d’un cahier du PRITH valorisant les travaux et témoignages des acteurs des journées territoriales
- Autres suites ? Accompagnement des dynamiques territoriales autour des coopérations ESAT/Réseau Public de l’Emploi.

ACTION 2.3 – Faciliter l’insertion des travailleurs handicapés via le secteur du travail temporaire et du maintien dans l’emploi



LES OBJECTIFS

Développer une information mutualisée entre Service public de l’emploi et acteurs du travail temporaire sur les offres de services et les dispositifs mobilisables et favoriser la mise en relation des parties prenantes.



LES ACTEURS

Pilote : Prism’emploi
Groupe projet : DREETS, Agefiph, Pôle emploi, ARML, Chéops, FASTT, AKTO, Unea, Up Intérim, Apec

Modalités d’action : mise en œuvre d’actions au sein du groupe projet



LES RÉALISATIONS

- Animation d’un webinaire « Quels leviers pour accueillir, recruter et mettre à l’emploi un travailleur en situation de handicap ? » auprès de + 100 participants (2022) ;



- Réalisation d’un **annuaire professionnel numérique** favorisant la mise en relation des acteurs.
- Production d’un « **Cahier du Prith** » dédié à la **thématique** permettant d’identifier les acteurs



LES SUITES ET PERSPECTIVES

- Action clôturée

AXE 03. Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi

ACTION 3.1 – Promouvoir les nouveaux leviers de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi



LES OBJECTIFS

Diffuser une information actualisée aux acteurs du maintien dans l'emploi pour faciliter leurs missions auprès des bénéficiaires – notamment dans un contexte de réforme et partager les expériences territoriales en matière de prévention de la désinsertion professionnelle.



LES ACTEURS

Pilote : Carsat Nord Est et Médecin Inspecteur Régional du Travail (MIRT) et Dreetts

Groupe projet : Instance Parcours et Synergie - Carsat Nord Est et Alsace Moselle - Dreetts - Agefiph – FIPHFP - Chéops – ALSMT 54

Modalités d'action : travaux en groupe, enquête, webinaires et documentation



LES RÉALISATIONS

- **Mise en place d'un cycle de webinaires** thématiques intitulés « L'heure du maintien » :
 - 4 webinaires ont été organisés
 - 100 à 200 inscrits par webinaires
 - 700 vues en replay
- Replay sur la [chaîne YouTube du PRITH](#)



En coopération avec le collectif d'acteurs « Parcours et Synergie » (action 9 du PRST), mise en place d'**actions innovantes** et de **production de ressources** :



LES SUITES ET PERSPECTIVES

- Reprise du cycle de webinaires sur la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi (2024/2025) – à commencer par la thématique de la santé mentale et du maintien dans le cadre du GT 8 du PRST
- Actualisation du guide sur le maintien dans l'emploi (2025)

ACTION 3.2 – Contribuer aux expérimentations en matière de coordination des parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi



LES OBJECTIFS

Faciliter l'orientation vers les offres de services et prestations de maintien dans l'emploi via la modélisation d'un parcours de prévention de la désinsertion professionnelle



LES ACTEURS

Pilote : Carsat Nord Est, Médecin Inspecteur Régional du Travail (MIRT) et Dreets
Groupe projet : instance Parcours et Synergie - Carsat Nord Est et Alsace Moselle - Dreets - Agefiph – FIPHFP - Chéops – ALSMT 54

Modalités d'action : action portée au sein d'un projet d'expérimentation d'un laboratoire d'innovation territoriale sur la prévention de la désinsertion professionnelle (projet PRITH-PRST).



LES RÉALISATIONS

- Mise en place d'un projet innovant de **modélisation des parcours de prévention de la désinsertion professionnelle**, basée sur une approche design de services et sciences comportementales, sur dotation Anact/PRST et cofinancement PRITH (2024-2025).

- **Réalisation d'une enquête régionale** dédiée à enrichir l'offre de professionnalisation des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

L'enquête a été menée dans le cadre de Parcours & Synergie et a été clôturée le 12 mai 2023. Celle-ci a été transmise aux acteurs de la PDP et du maintien dans l'emploi.

212 répondants



Modélisation de(s) parcours de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) en région Grand Est

Missions de design de service et parcours utilisateurs. Conception d'outils à visée d'accompagnement, de médiation ou de formation. Intelligence collective et facilitation.

**l'Atelier Universel
et
NF études**



Mémoire technique

Nom de la société mandataire : L'Atelier Universel
Adresse : 38 rue Darda 75013 PARIS
Personne(s) à contacter : Guillaume GOURBIX
N° de téléphone : 07 78 37 24 25
Courriel : guillaume.gourbix@atelier-universel.com

AXE 04. Communication, pilotage et participation

ACTION 4.1 – Rénover et enrichir les outils de communication du PRITH



LES OBJECTIFS

Optimiser les outils de communication et de participation du PRITH Grand Est



LES ACTEURS

Pilote : Comité de coordination (DREETS- Agéfiph-FIPHFP)

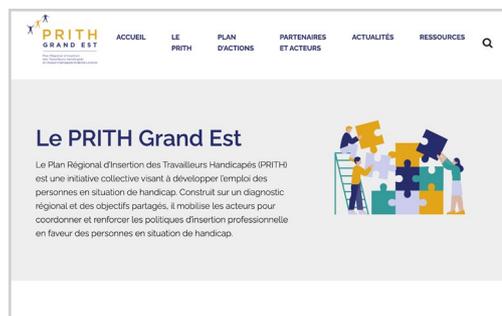
Groupe projet : panel de partenaires du PRITH, bénéficiaires

Modalités d'action : gestion d'un site Internet et d'outils associés – Chaîne Youtube, lettre d'information. Pour les évolutions : état des lieux des besoins/amélioration souhaitées, mise en œuvre des recommandations identifiées.



LES RÉALISATIONS

- Diffusion d'une **newsletter trimestrielle** «La Lettre du PRITH Grand Est» à plus de 1000 abonnés ;
- Création d'une **chaîne YouTube** dédiée au PRITH Grand Est qui accueille aujourd'hui principalement les webinaires l'heure du maintien ;
- **Refonte du site internet** du PRITH ;
- Conception de **documents de valorisation** des travaux du PRITH (collection des « cahiers » principalement).



LES SUITES ET PERSPECTIVES

- Mise en ligne et lancement du nouveau site du PRITH;
- Communication sur les réseaux sociaux (Linkedin).

ACTION 4.2 – Soutenir l'organisation et la promotion de la SEEPH



LES OBJECTIFS

- Fédérer le SPE, et plus largement les partenaires du PRITH, autour de la SEEPH
- Promouvoir la Semaine pour l'Emploi, ses événements et ses dispositifs auprès des publics cibles
 - Coordonner la mise en œuvre d'une programmation d'événements régionaux propres à la région Grand Est



LES ACTEURS

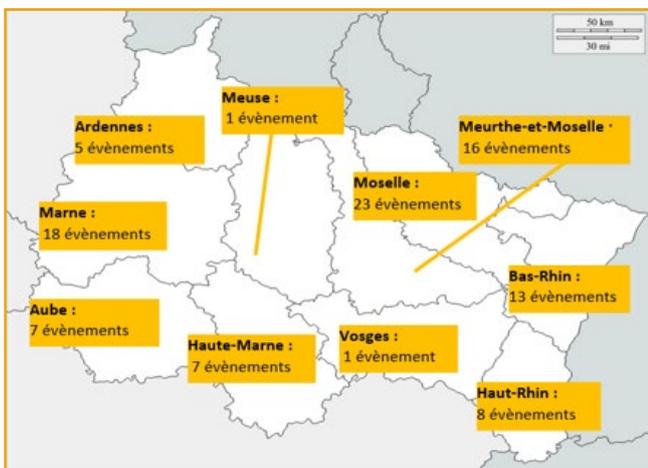
- Pilote** : Les représentants régionaux des co-organisateur de la SEEPH (Agefiph-FIPHFP-LADAPT)
- Groupe projet** : DREETS, Agefiph, Fiphfp, LADAPT, Conseil régional, Pôle emploi, Chéops, ARML

Modalités d'action : remontées de projets d'évènements et des besoins spécifiques (interfaces URAPEDA, cofinancements...), diffusion des outils, promotion SEEPH et DuoDay auprès des partenaires et des médias.



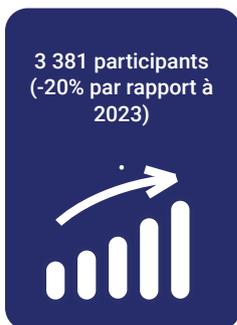
LES RÉALISATIONS

- Mobilisation de tous les partenaires du PRITH autour de la SEEPH
- Coordination de la mise en œuvre d'une programmation régionale d'événements
- Promotion de la SEEPH, et de DuoDay auprès des partenaires du PRITH et des médias
- **Programmation régionale** déclinée dans chaque département. Plus de 100 événements sur le territoire régional en 2024.



• Bilan régional de la SEEPH 2024

60 organisateurs d'événements ont répondu à un questionnaire permettant de faire un bilan régional aussi bien qualitatif que quantitatif.



LES SUITES ET PERSPECTIVES

- Diffusion du bilan
- SEEPH 2025

ACTION 4.3 – Organiser la participation des personnes handicapées à la mise en œuvre du PRITH



LES OBJECTIFS

Mobiliser les bénéficiaires et les associations de personnes handicapées dans la mise en œuvre des actions du PRITH
Favoriser leur participation en recueillant leur avis sur les différentes thématiques du PRITH



LES ACTEURS

Pilote : URIOPSS Grand Est
Groupe projet : comité de coordination (Etat et/ou Agefiph - Fiphfp), prestataires PAS, Associations, bénéficiaires à terme

Modalités d'action : consultation et travaux ciblés



LES RÉALISATIONS

• Réalisation d'un cahier du PRITH « **Tour d'horizon sur la participation des personnes en situation de handicap • Éclairages** » pour favoriser l'appropriation du sujet : présentation des enjeux et objectifs de la participation, panorama d'initiatives existantes et proposition d'une méthode de mise en œuvre.

ACTION 4.4 – Développer des indicateurs de pilotage et d'évaluation de la politique d'emploi des personnes en situation de handicap



LES OBJECTIFS

Doter le PRITH d'indicateurs de suivi et de résultats



LES ACTEURS

Pilote : DREETS
Groupe projet : Comité de coordination (DREETS, Agefiph, FIPHFP), Région, Pôle emploi, ARS, Education Nationale, Chéops, ARML

Modalités d'action : travaux avec les pilotes et les fournisseurs de données et enquêtes ad-hoc.



LES RÉALISATIONS

- État des lieux des indicateurs de pilotage et capitalisation des expériences en région, pour proposition d'un modèle de tableau de bord pour le Grand Est.
- Réalisation et diffusion d'une enquête flash sur la thématique « Chômage de longue durée et handicap : quelle situation ? » à partir d'un travail documentaire et du point de vue des professionnels.



LES SUITES ET PERSPECTIVES

- Production de cahiers du PRITH dédiés à des diagnostics thématiques ;
- Proposition d'un nouveau format de tableau de bord et des indicateurs.